

## ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL

L'utilisation pédagogique des outils numériques (ordinateurs, tablettes, sites, etc.) fait partie du Plan d'Étude Romand (PER). C'est pourquoi, le Conseil d'État offre aux élèves dès la scolarité obligatoire un accès à Microsoft 365 afin de favoriser cet apprentissage numérique.

Concrètement, chaque élève reçoit, lors de sa première année de scolarité, les informations nécessaires pour se connecter à un **Environnement Numérique de Travail (ENT)**. Depuis cette plateforme en ligne, l'élève dispose des outils Microsoft 365 suivants :

- Une messagerie électronique Outlook
- Un espace de stockage sur OneDrive
- Teams (communication, visioconférence, devoirs, collaboration sur des projets, etc.)
- La suite Office (Word, Excel, Powerpoint, etc.)

Il est possible d'installer ces outils Microsoft 365 en local sur son ordinateur personnel avec l'accord des représentants légaux.

Cette plateforme à usage **strictement scolaire** permet des échanges de documents et de travaux entre les élèves et leur enseignant-e. Elle peut également servir à transmettre les documents distribués en classe aux élèves absent-e-s pour cause de maladie.

En cas de questions concernant l'Environnement Numérique de Travail, la première personne à contacter est le/la titulaire qui au besoin contactera le/la référent-e informatique. Des tutoriels sont également mis à disposition dans la « Boîte à outils » des ICT-VS accessible sur la page d'accueil du ENT et sur notre site [www.cosionregion.ch](http://www.cosionregion.ch)